

## LE SILENCE, LA PREPARATION PENITENTIELLE ET LE GESTE DE PAIX

Pendant tout le carême, nous vous proposons de mettre en valeur trois éléments de la liturgie de l'eucharistie : **le silence, la préparation pénitentielle et le geste de paix**. Ils sont comme une réponse et un moyen d'aller plus loin quant à la triple invitation de Jésus : **la prière, le jeûne et l'aumône**. Nous les recevons au début de ce temps de conversion et de préparation aux fêtes de la Passion et de la Résurrection de Jésus Christ et du don de l'Esprit Saint. Il est important que la mise en valeur de ces éléments liturgiques n'exclue pas d'autres concrétisations du triple appel dans nos vies quotidiennes !

**LE SILENCE** – dans la prière, c'est la condition *sine qua non* du recueillement.

Le 10 janvier 2018, le pape François, commentant la liturgie de la messe, disait : "**le silence aide à se recueillir et à penser à la raison pour laquelle nous sommes là. Il est alors important d'écouter notre âme pour l'ouvrir ensuite au Seigneur. Peut-être venons-nous un jour de fatigue, de joie, de souffrance, et nous voulons le dire au Seigneur, invoquer son aide, lui demander d'être proche de nous ; nous avons des proches et des amis malades ou qui traversent des épreuves difficiles, nous désirons confier à Dieu le sort de l'Église et du monde**". ... "**Le silence ne se réduit pas à l'absence de parole, mais consiste à se disposer à écouter d'autres voix : celle de notre cœur et, surtout, la voix de l'Esprit-Saint. Dans la liturgie, la nature du silence sacré dépend du moment où il a lieu : « Pendant l'acte pénitentiel et après l'invitation à la prière, il aide au recueillement ; après la lecture et l'homélie, c'est un rappel à méditer brièvement sur ce que l'on a écouté ; après la communion, il favorise la prière intérieure de louange et de supplication**" (présentation du missel n° 45).



Pour aider à cette prière intérieure, on veillera à respecter des temps de silence, notamment avant la préparation pénitentielle, entre l'invitation à la prière et l'oraison d'ouverture et pendant la présentation des dons. L'accompagnement musical sera très discret, ainsi que la 'liturgie' florale.



## LA PREPARATION PENITENTIELLE -

À cet instant de la liturgie, au début de la messe, nous sommes invités à **nous mettre en présence de la Croix du Seigneur comme « Sauveur »** ; nous reconnaissons que nous avons besoin d'être sauvés. Le silence précédant le chant de supplication nous aidera à rentrer dans la demande de pardon, d'autant plus si nous prenons **le temps de repenser à ce que fut notre semaine** et si notre corps et notre esprit s'orientent vers la croix du Christ notre Sauveur, "*homme au milieu des hommes*" et vrai Dieu de miséricorde.

Rappel sur le geste de **s'incliner** : même très légère, l'inclination est un geste simple qui fait discrètement participer le corps à la prière. Il peut nous rappeler toutes ces personnes dans la Bible qui viennent à Jésus pour demander le pardon de leurs fautes et la guérison de l'âme et du corps.

**LE GESTE DE PAIX** – l'union dans la charité qui **ouvre au partage fraternel**

Le sens du geste de paix n'est pas toujours bien compris. Au cours de la messe, après le Notre Père et avant la communion, le prêtre ou le diacre dit à l'assemblée : "**Dans la charité du Christ, donnez-vous la paix**". On échange un geste de paix en disant "**La paix du Christ**". Ainsi, cette paix que le Seigneur donne à ses disciples le soir de Pâques (cf. Jean 20, 9), les chrétiens se la donnent pour l'avenir (pour la semaine qui s'ouvre), si bien qu'on peut la donner même si l'on n'a pas parfaitement vécu en paix les jours précédents.

On souhaiterait, pour que ce geste soit **distinct d'un simple "bonjour"** accompagnant une poignée de main, qu'elle soit donnée des deux mains, et non d'une seule. Cela signifie que c'est la paix du Christ qui est la source de notre union fraternelle. C'est le sens du geste de paix : la paix du Christ. Il ne s'agit pas d'une sorte de bonjour que l'on devrait plutôt faire au début de la messe, mais du don du Seigneur que nous partageons.

Pendant le Carême, le partage du geste de paix viendra de l'autel par le prêtre puis d'autres chrétiens. Nous attendrons de recevoir ce geste de paix avant de le partager nous-même autour de nous car, comme le dit l'Apôtre Paul : "*As-tu quelque chose sans l'avoir reçu ?*" (1 Co 4,7) Nous nous le partagerons sans avoir à nous déplacer pour que ce geste reste bien un moment de partage fraternel dans le recueillement.

